



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-19

Membres : 11

Présents : 10

Votants : 10

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 7 avril, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 3 avril 2023

Présents : Valadas Hervé, Turbiez Chantal, Poulet Bernard, Pala Henri, Grenaille Romain-Bérenger, Landeau Aurore, Duhamel Marie-Laure, Brard Michel, Maligne Francis, Marçais Bertrand

Excusé : Champroy Nahoum,

Landeau Aurore est nommée secrétaire de séance

Prêt de 6000 euros auprès du Département

Le Conseil Départemental reconduit pour l'année 2023 le dispositif de bonification de prêts aux communes en partenariat avec la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin.

Au vu des programmes 2023 ainsi que du budget primitif Monsieur le Maire propose de solliciter le prêt pour l'intégrer au programme d'achat de la propriété parcelles B258/261/260/259.

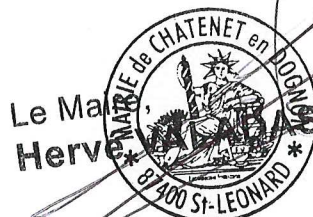
Après en avoir délibéré le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents.

CERTIFIE EXECUTOIRE
TRANSMIS EN PREFECTURE
LE:

PUBLIE LE

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Au CHATENET en DOGNON, le 7 avril 2023
Le MAIRE, Valadas Hervé



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par les services de contrôle de légalité.